

INSCRIPTION D'UN NOUVEAU MEMBRE

Région	 / Unité	
Kegioii	 / Ullite	

L'Animateur Responsable de Section doit transmettre ce document dûment complété à l'Équipier affiliations (ou à défaut au Responsable d'Unité).

Renseignements concernant le nouveau membre

Nom :	Prénom :		
Date de naissance :	Lieu de naissance :		
Sexe: F / M	Nationalité :		
Adresse :	Numéro : Boîte :		
Code Postal :	Localité :		
Tél :	Fax :		
GSM :	E-mail :		
Études :	Profession :		
A déjà été membre d'une Unité des Scouts et Guides Pluralistes ? Unité :			
Renseignements concernant les représentants légaux			
<u>Mère ou tutrice légale</u>	(Biffer la mention inutile)		
Nom :	Prénom :		
Profession :	Tél professionnel :		
Adresse :	Numéro : Boîte :		
Code Postal :	Localité :		
Tél privé :	Fax :		
GSM :	E-mail :		
Père ou tuteur légal (Biffer la mention inutile)			
Nom :	Prénom :		
Profession :	Tél professionnel :		
Adresse :	Numéro : Boîte :		
Code Postal :	Localité :		
Tél privé :	Fax :		
GSM:	E-mail :		

Adhésion:

L'asbl Scouts et Guides *Pluralistes* de Belgique se définit comme suit :

• notre originalité :

- l'accueil de tous les jeunes, filles et garçons, sans distinction d'origine, de culture ou de convictions, pour autant que celles-ci soient compatibles avec les principes du Scoutisme.

· nos moyens:

- le jeu, le projet, la vie en plein air, le contact avec la nature, l'ouverture sur le monde ;
- la répartition en groupes adaptés aux différents âges, la participation active de chacun, l'engagement individuel envers un Idéal, le vécu de principes simples comme la tolérance, l'amitié, le service, la maîtrise de soi, ...
- l'encadrement par des Animateurs proches des jeunes. Les Animateurs sont tenus de suivre un parcours de formation sanctionné par un Brevet reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

· nos buts éducatifs :

 les buts éducatifs visent la personne dans sa globalité : développement affectif et émotionnel, développement physique, développement de son sens pratique, développement social ainsi que celui de sa propre spiritualité. Les activités et style de vie proposés tendent à atteindre ces buts.

• notre finalité :

- former des adultes actifs, motivés par un Idéal Élevé, prêts à s'intégrer dans la société de demain et à agir sur elle pour la rendre plus conforme à leurs aspirations.

• nos règles de fonctionnement :

- les Scouts et Guides Pluralistes disposent de Statuts et d'un Règlement fédéral (disponibles au Siège et sur le site www.scoutspluralistes.be). Chaque membre s'engage, par son affiliation, à les respecter.
- la confidentialité des données personnelles reprises dans ce document est garantie par la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection des données à caractère personnel.

· droit à l'image :

les photos et vidéos de nos membres prises lors d'activités scoutes, que nous possédons ou qui nous sont envoyées par d'autres membres, sont susceptibles d'être utilisées à des fins d'illustration et de valorisation de notre Mouvement. En aucun cas les Scouts et Guides Pluralistes ne les cèderont à un tiers pour son propre usage commercial ou publicitaire. Si l'inscription vaut pour accord à cette règle, chaque membre ou représentant légal d'un membre peut à tout moment refuser ou mettre fin à la publication d'une photo ou d'un film où il figure.

Les Scouts et Guides Pluralistes constituent depuis 1910 le seul mouvement scout ouvert et pluraliste de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Autorisation parentale pour les mineurs d'âge

Je soussigné	représentant légal de		
	(nom et prénom du mineur)		
	à participer aux activités proposées par l'asbl Scouts et Guides Pluralistes qu'il est apte à les suivre.		
- Après la réunion * :	o mon enfant peut rentrer seul à la maison (oui / non *)		
	o mon enfant peut être confié à		
	o mon enfant doit m'attendre		
- Observations éventuelles :			
<u>Date et signature</u> (précédées de la mention manuscrite « Lu et approuvé ») du représentant légal (pour un mineur) du membre majeur			
du representant	légal (pour un mineur) du membre majeur		
* Biffer la mention inutil			

Lors de la première inscription, les deux premiers mois sont gratuits. À l'issue de ces deux mois, la cotisation annuelle sera demandée. Pour tous détails et infos complémentaires adressez-vous directement à l'Unité.